

Seite 24lb4
Annonces

Christelle Luisier Brodard est candidate à la Municipalité

ELECTIONS Les partis libéral et radical proposent une candidature unique à la succession du libéral Jean-Claude Schütz.

Le 9 juin 2009, dans le cadre du processus de rapprochement des partis libéral et radical de Payerne, les deux comités respectifs se sont rencontrés à la suite de la démission du conseiller municipal libéral Jean-Claude Schütz.

Chacun avait demandé à ses membres de s'annoncer afin de préparer cette élection complémentaire. Deux candidats ont marqué leur intérêt au remplacement de Jean-Claude Schütz, la conseillère communale radicale Christelle Luisier Brodard et le conseiller communal libéral André Jomini.

Les deux comités ont décidé, afin de montrer aux électeurs une cohésion et une collaboration qui durent déjà depuis le mois d'août 2008, de proposer une seule candidature aux deux assemblées générales extraordinaires des partis respectifs, le 8 juillet prochain. Christelle Luisier Brodard, avocate, 34 ans,

deux enfants, sera présentée comme candidate officielle des partis libéral et radical.

Les deux comités remercient André Jomini de s'être mis à disposition. Les prochaines élections communales se profilent en 2011 et ils se réjouissent de soutenir sa candidature.

Pour la première fois, les assemblées générales des partis libéral et radical se dérouleront en même temps dans deux endroits différents où les comités respectifs y présenteront la seule candidature, de Christelle Luisier Brodard. Si, au délai de dépôt des listes, cette candidature est la seule, l'élection sera tacite.

com/rc